

# CERTIFICAT

## FENETRES ET PORTES-FENETRES BOIS

A LA FRANÇAISE, OSCILLO-BATTANTES, DE FORMES PARTICULIERES,  
CHASSIS FIXES, AVEC IMPOSTE  
AVEC ALLEGE NE PARTICIPANT PAS A LA SECURITE AUX CHUTES DES PERSONNES,

### Gammes GBF06-BR84

FCBA atteste la conformité des produits mentionnés sur le présent certificat au référentiel de certification NF297 dans sa version en vigueur dans les conditions prévues dans celui-ci et ses documents associés.

En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification et FCBA accordent respectivement à :

**La société**      **SAS BIGNON JACQUES**  
**Z.A. L'ORRIERE**  
**53410 PORT-BRILLET**

**Usine de**        **53410 PORT-BRILLET**

le droit d'usage de la marque NF FENETRES BOIS pour les produits objets de ce certificat, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Certificat d'admission n° 297.20.032 du 02 Septembre 2020  
**Certificat d'extension n° 297.25.049 du 15 Octobre 2025**  
(Annule et remplace le certificat n° 297.24.006 du 18 Mars 2024)

*Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.*  
*Le certificat en cours de validité peut être consulté à l'adresse suivante :*  
<https://www.fcba.fr/certifications/?fk=fenêtres>  
*pour en vérifier sa validité.*

### CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

(Option NF Conception)

#### Conception :

Conforme

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



Ce certificat comporte x pages.

Correspondant (FCBA) :

Cécile OMS

Tél. : 05.56.43.63.00

Courriel : NF297@fcba.fr

Pour FCBA,  
Le Directeur Certification  
Alain HOCQUET



cofrac



ACCREDITATION  
N° 5-0011  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES

## MENUISERIES CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées, et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-après doivent comporter la marque NF ainsi que les classements attribués.

**Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 94.1**

### **1. MARQUE NF :**

#### **1.1. CONCEPTION CERTIFIÉE :**

La conception des menuiseries bois répond aux spécifications suivantes du référentiel NF 297 issues des normes NF P 23-305 et XP P 20 650-1 et 2 :

- **Classe d'emploi des bois :**  
Essences de bois purgées d'aubier compatibles avec une classe d'emploi 3.2 sans traitement de préservation pour un usage en France métropolitaine.
  - BOSSE, CHENE EUROPEEN, MOABI, SAPELLI et SIPO.
 Essences de bois non purgées d'aubier compatibles avec une classe d'emploi 3.2 avec traitement de préservation pour un usage en France métropolitaine.
  - MELEZE, PIN SYLVESTRE.
  
- **Carrelets :**  
Lamellés-collés et/ou aboutés certifiés CTB-LCA - emploi en menuiserie extérieure ou conformes à la NF EN 13307-1 et CEN/TS 13307-2.
  
- **Panneaux de soubassement :**  
Panneaux sandwich avec parement extérieur certifié NF Contreplaqué extérieur CTB-X ou équivalent et/ou replaqué en CHENE, MELEZE, MOABI ou PIN SYLVESTRE.
  
- **Finitions :**  
Produits validés par attestation fabricant. Systèmes de finition concernés :
  - BOSSE - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - CHENE EUROPEEN - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - MELEZE - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - MOABI - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - PIN SYLVESTRE - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - SAPELLI - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
  - SIPO - Protection provisoire opaque  
Protection provisoire transparente
 Le délai de recouvrement maximum des finitions provisoires transparentes est de 6 mois, celui des finitions provisoires opaques est de 6 mois.
  
- **Vitrage :**  
Vitrage certifié CEKAL ou issu d'une unité de fabrication bénéficiant d'un droit d'usage dans le cadre d'une certification du vitrage isolant.

- **Colles et mastics, profils d'étanchéité entre ouvrant et dormant, quincailleries, profils métalliques :**  
Produits conformes aux normes en vigueur.
- **Seuils et pièces d'appui autre que du bois :**  
Seuil PMR en aluminium ou seuil à rupture de pont thermique standard de 40 ou PMR de 20 relevant de la norme NF EN 14024.
- **Profils bois sur ouvrants et dormants, entailles d'entrées d'air, assemblages d'angles, mise en œuvre des vitrages :**  
Conception conforme.  
Validation dérogatoire du drainage en cascade de la traverse intermédiaire par Avis d'Expert.
- **Caractéristiques mécaniques (contreventement, torsion statique, sécurité à la manœuvre, efficacité des arrêts d'ouverture, allèges n'assurant pas la sécurité des personnes) :**  
Caractéristiques conformes.

## 1.2. PERFORMANCES EVALUEES :

Les performances A\*E\*V\* (perméabilité à l'Air, étanchéité à l'Eau, résistance au Vent) et de forces de manœuvre ont été évaluées sur la configuration :

- Porte-Fenêtre 2 vantaux H x L = 2.15 x 1.40m dimensions tableau.

La performance d'endurance a été évaluée sur la configuration :

- Fenêtre oscillo-battant 1 vantail H x L = 1.45 x 0.90m dimensions tableau.

Elles satisfont aux performances minimales de la marque, et permettent de valider la conception de la gamme certifiée.

Les classements obtenus sont :

- **A\*E\*V\* :** A\*4 E\*7B V\*C2
- **Forces de manœuvre :** Classe1
- **Endurance :** Classe 1, 5 000 cycles avec 18mm de verre